

# Fiche 17

## Étapes de la cartographie des risques

*Le présent document a pour objet de synthétiser les principales étapes de la cartographie des risques.*

### 1. Organiser la démarche d'élaboration de la cartographie

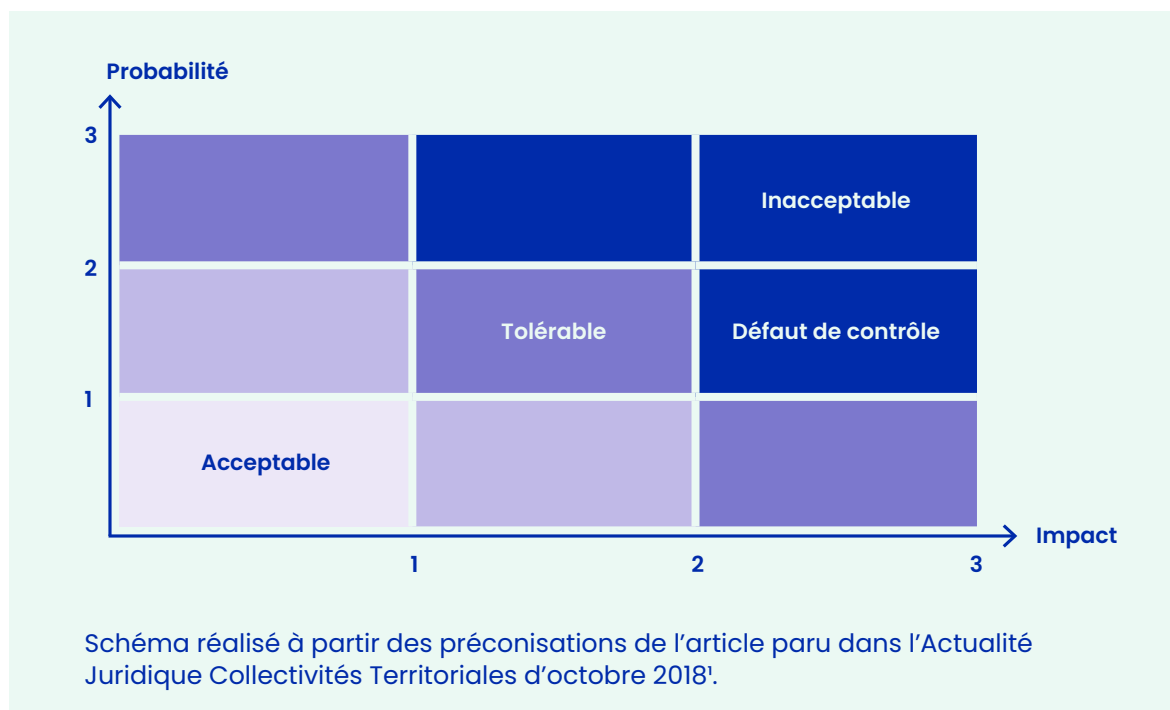
- ✓ s'assurer un soutien hiérarchique/politique
- ✓ associer les agents à l'élaboration de la cartographie
- ✓ utiliser la documentation interne et externe disponible
- ✓ mener des entretiens et/ou diffuser des questionnaires pertinents

### 2. Identifier les facteurs de risques

- ✓ identifier les risques liés aux conflits d'intérêts
- ✓ identifier les personnes tierces avec lesquelles les agents et élus sont en contact et la nature de ces relations
- ✓ identifier les risques liés aux cumuls d'activités

### 3. Hiérarchiser les facteurs de risques

- ✓ évaluer les risques identifiés
- ✓ déterminer la priorité des actions à mener
- ✓ établir un calendrier de mise en œuvre



1. «La cartographie des risques, outil central de la compliance publique», Samuel Dyens, AJCT 2018. 491.

### 4. Prévoir une échéance d'actualisation de la cartographie

- ✓ adopter un délai indicatif d'actualisation
- ✓ adapter le délai en fonction des événements pouvant avoir un impact sur les risques
- ✓ désigner une personne chargée d'identifier les nouveaux risques